

BONNES VACANCES

ÉDITO : L'été sera chaud !

Alors que nous vivons la troisième canicule de l'année en moins de deux mois se profilent les congés d'été. Si les cours se terminent de plus en plus tôt, la fin de l'année paraît, elle, de plus en plus interminable : orientation, stage de fin de seconde, période d'examens écrit et oral, réunions en tout genre, etc. Cette fin d'année aura été rendue difficile par ses températures extrêmes : plus de 30° et parfois 35 à 38° dans certains collèges et lycées. Les examens 2026 auront été marqués par des conditions fortement dégradées. C'est l'ensemble du pays et son système éducatif plus encore qui sont inadaptés au dérèglement climatique. La plus grande partie de nos bâtiments scolaires sont d'un autre temps : peu de salles tempérées, des murs véritables passoirs thermiques, peu de fontaine à eau fraîche pour les élèves ou les personnels. Un plan massif de rénovation du bâti est indispensable. C'est un coût financier énorme mais incontournable après 20 ans de négation du dérèglement climatique, d'abandons successifs et d'absence de volonté politique. On évalue à 70% du parc les collèges et des lycées à rénover en urgence. Rien que pour les collèges de l'Hérault ce seraient 200 millions d'euros à débloquer.

Cette inaction est bel et bien un choix politique fait par les gouvernements successifs durant cette trop longue période. Depuis 2017, la politique de l'offre a clairement eu pour effet d'épuiser les capacités de financement d'investissements futurs (baisses d'impôts pour une petite caste de privilégiés). Le choix néolibéral a été de s'en prendre à l'ensemble des services publics, jugés non rentables, et à ses personnels considérés comme un coût pour la Nation. On l'a bien vu quand les sénateurs ont refusé de voter l'intégration des AESH dans un corps de fonctionnaires ou quand le ministre Geffrey déclare que finalement ce seraient seulement 20% de ces dernières qui pourraient y accéder. Comme si l'accompagnement des élèves en situation de handicap, l'inclusion scolaire et la réussite de tous les élèves n'étaient pas une nécessité démocratique absolue. On l'a bien vu encore ce 8 juillet lors du pseudo rendez-vous salarial où encore une fois le gouvernement n'a rien acté pour arrêter l'effondrement du pouvoir d'achat des fonctionnaires et des agent-e-s publics. Le gel de l'indice de rémunération, le blocage des carrières par la volonté de ne pas ouvrir les promotions à la hors classe et à la classe exceptionnelle, le début dans le métier à 1,04 fois le smic pour un métier à Bac + 5... tout est fait pour l'appauvrissement et l'absence de reconnaissance sociale des personnels des services publics, dont celles et ceux du service public d'éducation.

Pour l'heure les congés scolaires sont les bienvenus. Profitons de l'été pour nous ressourcer auprès de nos proches. Nous aurons besoin dès la rentrée de forces pour porter, face à un gouvernement sourd à la réalité du pays, nos revendications pour l'avenir de la jeunesse, pour des personnels reconnus et revalorisés, pour une école émancipatrice. Nous aurons besoin d'être prêts pour la journée intersyndicale du 29 septembre, pour voter massivement lors des élections professionnelles de décembre et, en 2027, pour continuer dans la rue et dans les urnes à exiger d'autres choix pour des services publics à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui. Bonnes vacances à tous et à toutes.

Stéphane AUDEBEAU

SOMMAIRE

- p 2 Salaires et carrières
- p 3 Métiers : mutations, AED, AESH
- p 4 Stagiaires, formation syndicale

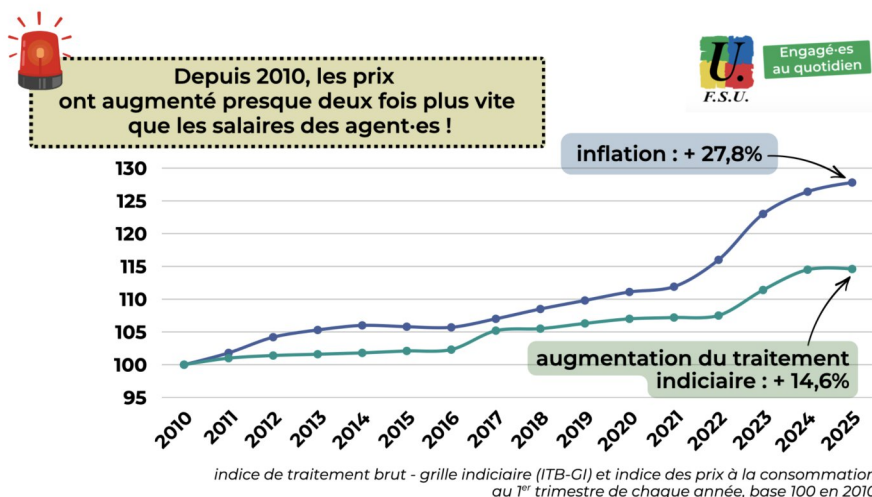
SALAIRES ET POUVOIR D'ACHAT

Un déclassement salarial toujours en marche !

Aucune augmentation salariale n'a été actée depuis juillet 2023 et ce malgré une inflation galopante. Depuis cette date, elle a atteint 7,9 % ! A cela s'ajoute une augmentation de l'essence à la pompe de plus de 20% en lien avec la guerre au Moyen-Orient. Malgré ce contexte de forte dégradation du pouvoir d'achat de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, et notamment des plus précaires, le gouvernement n'opte toujours pas pour un dégel du point d'indice. Ceci est donc un choix politique clairement assumé. Il est donc

indispensable de construire un rapport de force face à une situation salariale qui est devenue intenable afin d'inverser la tendance. Une grève Fonction publique est prévue pour le 29 septembre 2026 appuyée par un large arc syndical, cette action doit donc être massive pour obtenir une revalorisation ! Un calcul simple vaut mieux qu'un long discours : en moyenne, un.e certifié.e échelon 10 perd 358 euros par mois, soit 4296 euros par an !

Carole NEJJARI



HORS CLASSE ET CLASSE EXCEPTIONNELLE

Les résultats de la campagne de promotion 2026 pour l'accès à la hors-classe et la classe exceptionnelle ont été publiés sur ACCOLAD par l'administration vendredi 3 juillet.

Le SNES-FSU et la FSU ont imposé l'augmentation du ratio de promotion à la hors-classe avec un passage de 18% de promu-es parmi les promouvables en 2022 à 23% en 2025. Cette augmentation du nombre de promotions permet de réduire le temps d'attente du passage à la hors-classe.

Grâce à l'action du SNES-FSU et de la FSU, ce grade est devenu un débouché de carrière de masse. La carrière de toutes et tous les professeur-es, CPE et PsyEN a désormais vocation à se dérouler sur au moins deux grades.

Le SNES-FSU revendique une carrière pouvant être parcourue sans obstacle de grade. Comme pour la hors-classe, il est possible de faire de la classe exceptionnelle

un débouché de carrière pour tous. Les modalités d'accès à la classe exceptionnelle doivent donc être revues dans le sens d'un accès élargi : c'est une condition impérative pour une réelle revalorisation de la fin de carrière :

- les taux de promotion par corps sont notoirement insuffisants et devraient être portés à 29%, comme c'est le cas dans le corps des professeurs des écoles.

- le SNES-FSU revendique que les avis utilisés dans le cadre des campagnes de promotion puissent faire l'objet de recours en CAP. Dans un souci de transparence et de gestion prévisionnelle des promotions, le SNES-FSU revendique un barème prenant en compte l'ancienneté dans la carrière.

Le SNES-FSU est particulièrement vigilant à ce que les promotions tiennent compte, dans chaque corps, de l'équilibre femmes/hommes.

Arnaud ROUSSEL

LISTE D'APTITUDE AGRÉGÉS : UNE VOIE TROP ÉTROITE !

La campagne d'accès au corps des agrégé-es par liste d'aptitude 2026 a été un peu plus favorable à notre académie que celle de l'an dernier. Mais des progrès restent à faire et cette voie d'accès reste beaucoup trop étroite. Le SNES-FSU continue à demander que des critères clairs, objectifs et transparents président aux nominations, ce qui suppose un barème, inexistant actuellement. N'hésitez pas à nous contacter pour des conseils concernant votre candidature (lettre de motivation et CV), pour votre reclassement et les incidences sur votre carrière. On entend beaucoup de contre-vérités notamment sur la retraite de la part de l'administration et de certains syndicats.

Stéphane AUDEBEAU

MUTATIONS REOURS

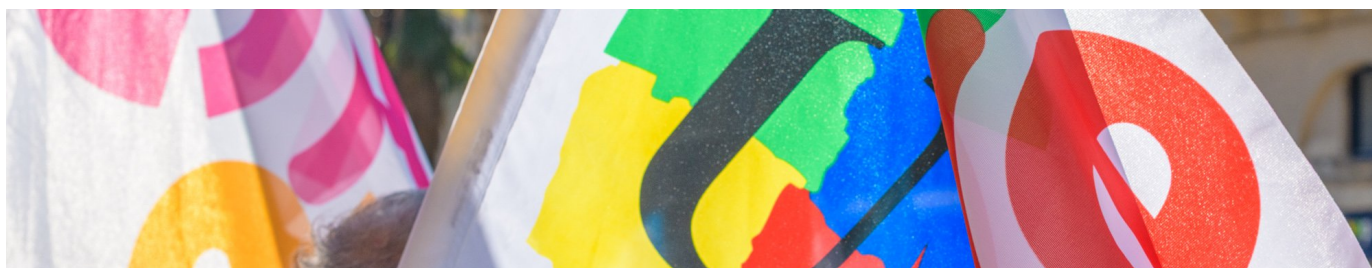
Comme il fallait s'y attendre après les nombreuses suppressions de postes, le nombre de postes offerts au mouvement était cette année très réduit, d'autant plus que de nombreux postes ont par ailleurs été préemptés pour des stagiaires, après une nouvelle réforme des concours.

Les barres d'entrées ont été publiées par le rectorat plus d'une semaine après que les collègues aient eu le résultat et dans de nombreuses disciplines, elles ont atteint des sommets, reléguant de nombreux collègues entrants, en zone de remplacement où sur

leurs derniers vœux.

Depuis les résultats de l'inter et jusqu'à la publication des résultats, la section académique a traité cette année plus de 1800 mails envoyés par les collègues, signe de la confiance de la professions aux conseils du snes, un record ! Et depuis le 6 juin date des résultats, plus de 450 mails concernant les recours, recours toujours en discussion avec le rectorat au moment de la rédaction de ce bilan.

Arnaud ROUSSEL



AED : DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES !

Cette année, le bilan pour les collègues assistant.es d'éducation est positif, même si des combats restent à mener et non des moindres, comme l'obtention d'une carrière ! Toutefois, plusieurs victoires d'importances ont été obtenues : la fin des quotas des CDI.sables au sein d'un établissement, le versement rétroactif de la prime REP/REP+ pour mettre fin à une inégalité injustifiable, et l'obtention de CDI refusés dans un premier temps puis accordés suite à l'intervention du SNES-FSU.

Le SNES-FSU, présent lors de l'audience du 2 juin 2026, journée de grève nationale, a revendiqué davantage de droits, comme celui de la mobilité, qui concourent au renforcement d'une dignité professionnelle qui malheureusement est trop souvent bafouée pour les personnels les plus précaires et l'instauration d'une grille salariale pour

les AED en CDI depuis plus de 3 ans au 1er septembre 2025 et ce dans le plus grand respect du décret de 2022. Nous réclamons également des créations de postes AED à la hauteur des besoins, une formation sur le temps de service, un temps complet à 24 h/semaine compatible avec une poursuite d'études....

Il y a URGENCE pour les AED !

La section académique du SNES-FSU organisera donc des stages syndicaux pour les Assistant.es d'Education, et ce dans l'ensemble des départements de l'Académie, pour que ces dernier.es puissent mieux connaître leurs droits afin de les défendre et atténuer ainsi leur inacceptable précarisation !

Mireille GUIBBERT, Carole NEJJARI

pour le **secteur AED**

de la section académique du **SNES-FSU Montpellier**.

AESH

Après une année d'expérimentation de quelques PAS dans l'Aude et dans le Gard, et sans aucune évaluation, la généralisation des PAS est prévue en deux étapes, lors des deux prochaines rentrées scolaires. Ce déploiement a suscité beaucoup d'inquiétudes pour les AESH, et en particulier au sujet d'un agrandissement de leur secteur d'intervention, inquiétudes que la FSU avait relayées dans les instances académiques et départementales. Finalement, dans l'Académie, ces secteurs d'intervention des AESH ne seront pas modifiés dans la plupart des cas, et il n'y aura pas systématiquement de signature d'avenants. Il y a quelques exceptions, en particulier pour les 3 PAS de la Lozère, quand l'administration a procédé à des redécoupages complexes des anciens PIAL. Dans tous les cas, la section académique et les sections départementales accompagneront les AESH en cas de difficultés liées aux affectations.

Le 9 juin dernier, le SNES, avec la FSU et une large intersyndicale s'est investi dans une nouvelle journée de mobilisation et de grève pour exiger un statut pour les AESH. Les rassemblements dans tous les départements de l'Académie ont permis de rendre visibles les AESH et leurs revendications : il n'est pas acceptable de maintenir les AESH sous le seuil de pauvreté avec des temps partiels subis, et une grille salariale encore une fois rattrapée par le SMIC. Seule la création d'un statut de fonctionnaire de catégorie B pourra donner aux la reconnaissance professionnelle, la formation et la rémunération nécessaire. Il faudra poursuivre ce combat à la rentrée !

Patrick BORDE et Audrey MATHIAS-JOLY



STAGIAIRE : LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE : RÉALITÉ OU FICTION ?

Une année sous le signe des réformes et de l'incertitude budgétaire pour stagiaires et futurs lauréats.

Le huitième ministre de l'ère Macron a beau clamer que sa réforme et le recrutement en L3 gonflent inscrits et admis, la réalité est tout autre. En physique-chimie, où l'on pouvait présenter les deux concours, 212 candidat·es sont bi-admissibles, soit 22,5 %. Le ratio d'admissibles uniques par poste ouvert reste à un étiage très faible : 1,33. L'an dernier, 96 postes étaient perdus au CAPES externe après l'admission. Et cette année ? Trois le sont déjà au CAPES interne de SPC. Cette réforme ne s'attaque en rien aux causes réelles de la crise d'attractivité de nos métiers.

Ajoutons plus d'un mois de flou budgétaire, qui a fait craindre aux futurs lauréats l'annulation de la réforme et des postes. Alors que les affectations en académie sont en cours, l'inégalité entre lauréats bac+5 avec barème et bac+3 sans barème nourrit

une colère légitime.

Côté stagiaires en poste, les conditions se dégradent, à l'image de celles des titulaires. Comment bien entrer dans le métier entre IPR peu bienveillants, chefs d'établissement biberonnés à l'autoritarisme et new public management ? Il est toujours plus méritant d'être fonctionnaire stagiaire dans l'EN.

Réjouissons-nous : dans notre académie, un tiers des stagiaires ont choisi de se syndiquer au SNES-FSU. Ils et elles ont raison, car nous revendiquons : un début de carrière à deux fois le SMIC, la reconstruction des grilles salariales, une indemnité de résidence en phase avec le marché locatif, l'agrégation revalorisée comme unique niveau de recrutement, le pré-recrutement dès la L2 sous statut d'élève-fonctionnaire, un plan pluriannuel de recrutement et des mesures sociales pour les candidat·es.

Jordan HOMPS et **Carole NEJJARI**, pour le **secteur stagiaire** de la section académique du **SNES-FSU Montpellier**

PROGRAMME DES STAGES ACADÉMIQUES



La formation syndicale est un droit pour chaque agent et agente de la Fonction publique. Elle est un moment important pour prendre du recul par rapport à nos métiers et leurs évolutions et constitue bien souvent est moyen de combler le vide des formations institutionnelles. Durant l'année 2025-2026 certains stages organisés par le SNES-Montpellier ont eu un grand succès auprès des collègues : sur l'intelligence artificielle (180 présents), sur la Protection sociale complémentaire (deux fois 80 collègues). Saisissez-vous de ces journées. Les sections départementales organisent aussi des formations. **Nous avons droit à 12 jours de formation syndicale par an.**

Stages	Date	Lieu
Stage carrières : prendre sa carrière en main	Jeudi 15 octobre	Montpellier
Stage STMG : bilan et avenir d'une filière en danger	Vendredi 16 octobre	Montpellier
Stage CPE : l'éducatif au cœur du système	Jeudi 22 novembre	Béziers
En prévision : les dates et lieux seront communiqués rapidement		
Stage EVARS : les enjeux de cet enseignement	fin novembre début décembre	À préciser
Stage AESH : dans chaque département		
Stage AED : dans chaque département		



Avec la FSU, des élu·es de terrain

